

## Iran: Une syndicaliste condamnée 7 ans de prison et à 74 coups de fouet pour avoir manifesté le 1er Mai



La chercheuse et militante syndicale Atefeh Rangriz a été arrêtée le 1er Mai avec 35 autres militants syndicaux alors qu'elle participait à un rassemblement pacifique organisée à l'occasion de la Journée internationale du travail devant le parlement iranien à Téhéran, qui a été violemment dispersée par des agents de la sécurité et du renseignement. À la suite de son arrestation, Atefeh Rangriz a été placée en isolement cellulaire dans la section 209 de la prison d'Evine à Téhéran pendant plusieurs semaines, sans pouvoir entrer en contact avec sa famille. Le 8 juillet, après des semaines d'interrogatoires menés par des agents des services du renseignement, elle a été conduite au bureau du procureur de la prison d'Evine et inculpée de « *rassemblement et collusion contre la sécurité nationale* », de « *propagande contre le système* », de « *trouble à l'ordre public* » et d'« *insultes d'agents en service* ». Depuis la mi-juin, elle est détenue dans la prison de Qarchak, près de Téhéran. Elle a comparu devant le tribunal le 5 août 2019 qui l'a condamné à 11 ans et six mois de prison et à 74 coups de fouet.

Certains des participants au rassemblement du 1er Mai ont été libérés, mais d'autres, notamment la journaliste Marzieh Amiri, ont été condamnées à des peines d'emprisonnement. Marzieh Amiri a été condamnée à 10 ans et six mois de prison et à 148 coups de fouet. Entre-temps, le tribunal a condamné deux employés de la compagnie de bus de Téhéran à la prison et à des coups de fouet pour avoir participé à la manifestation de la fête du travail. Nasrin Javadi, une travailleuse retraitée de la sécurité sociale, a été condamnée à 7 ans de prison et à 74 coups de fouet. Rasoul Taleb Moghadam, chauffeur de bus, a été condamné à 74 coups de fouet, deux ans d'emprisonnement et deux ans en exil. Il est également sous le coup d'une interdiction d'utiliser un téléphone portable.